

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 JANVIER 2013

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 31 Janvier, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : CHARON Patrick, VIALAY Sébastien (Pouvoir à FERRAND Christophe). Absents : GARNIER Gérard. Secrétaire de séance : COLIN Christelle) a pris les décisions suivantes :

LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3 / MISSION GEOTECHNIQUE DE TYPE G11 ET G12 : RESULTAT DE LA CONSULTATION

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de la SARL HYDROGEOTECHNIQUE CENTRE – 71150 FONTAINES d'un montant de 1500 € HT soit 1794 € TTC.
- autorise Mr le Maire à valider le devis et passer la commande.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT : CHOIX D'UN CANDIDAT SUITE AUX ENTRETIENS INDIVIDUELS

- a décidé par 12 voix pour de recruter M. GOUJON Vincent – 71240 SENNECEY LE GRAND – en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire (CDD de 6 mois) à compter du 15.03.2013, à raison de 35H hebdomadaires, afin d'exercer les fonctions d'adjoint technique au sein des services techniques de la commune de Romenay.
- autorise Mr le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires au recrutement de cet agent.

PROJET TOURISTIQUE ROMENAY – PHASE 2 : DELIBERATION APPROUVANT LE PROJET / VALIDANT LE PLAN DE FINANCEMENT / AUTORISANT M. LE MAIRE A SOLLICITER LES SUBVENTIONS

- a approuvé à l'unanimité la phase 2 du projet touristique de Romenay composée de 3 opérations (Opération n°1 : réhabilitation de l'ancienne bascule et création d'un point information touristique / Opération n°2 : création d'une fresque murale relatant la vie locale bressane / Opération n°3 : mise en accessibilité et mise aux normes du bloc sanitaire de la place du monument aux morts)
- a validé à l'unanimité le plan de financement prévisionnel global ainsi que les plans de financement prévisionnels relatifs à chaque opération.
- a décidé à l'unanimité de solliciter les subventions auprès du Pays de la Bresse Bourguignonne au titre du FEADER AXE 4 LEADER (Groupe d'Action Locale), du Conseil Général de Saône-et-Loire (dont PIIC 2013), du Conseil Régional de Bourgogne au titre du Patrimoine Rural non protégé et de la DRAC de Bourgogne.
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à constituer et déposer les différents dossiers de demandes de subventions.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU CONSEIL GENERAL DE SAONE-ET-LOIRE

- a approuvé à l'unanimité le projet de réalisation du schéma directeur d'assainissement.
- a décidé à l'unanimité de solliciter les subventions auprès du Conseil Général de Saône-et-Loire et de l'Agence de l'Eau
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à constituer et déposer les différents dossiers de demandes de subventions.
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à lancer le marché selon la procédure du MAPA dès réception des avis de dépôt de dossier complet des demandes de subventions.

DELIBERATION POUR AVANCEMENT D'ECHELON DE Mme FAVRE Monique

- a validé, à l'unanimité, l'avancement d'échelon de Mme FAVRE Monique à compter du 01.03.2013 (avancement à l'échelon spécial de certains grades de catégorie C).

LOCATION A LA SARL APC (Mr AISSANI) : RENOUELEMENT DU BAIL A COMPTER DU 01.03.2013.

- a décidé à l'unanimité de renouveler la location à la SARL APC d'une partie du bâtiment communal situé « Rue Nouvelle » pour une nouvelle période de 6 mois à compter du 01.03.2013, selon les mêmes conditions.
- autorise Mr le Maire à signer le bail à intervenir.

TRANSPORTS SCOLAIRES / ASSURANCE A L'ANATEEP : RENOUELEMENT DE L'ADHESION DU 01.01.2013 AU 31.12.2013

- a décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'ANATEEP pour l'année 2013.
- autorise Mr le Maire à payer la cotisation annuelle

ACHAT D'UN « TIME TIMER » POUR L'ECOLE MATERNELLE (REMBOURSEMENT SUR FACTURE AUPRES DE M. RAJAUD Etienne) POUR UN MONTANT DE 62.80 €

- a décidé à l'unanimité de prendre en charge les frais engagés par Mr RAJAUD Etienne pour l'achat d'un « time timer » à installer dans la classe maternelle de l'école, pour un montant de 62.80 € TTC (sur la base de la facture justificative).
- autorise à l'unanimité M. le Maire à rembourser ladite somme à M. RAJAUD Etienne.

BUDGET COMMUNAL : DECISIONS MODIFICATIVES SUR L'EXERCICE 2012

- a approuvé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

	DEPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	C/7391171	1157 €	C/73111	1157 €

DELIBERATION AUTORISANT M. LE MAIRE A ENGAGER UNE PROCEDURE D'EXPULSION LOCATIVE SUITE A LOYERS IMPAYES

- a décidé à l'unanimité d'engager une procédure d'expulsion locative pour défaut de paiement de loyer et de charges à l'encontre du locataire du logement communal T1 bis situé « Rue de l'Ancien Presbytère » à ROMENAY.
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à entreprendre toutes les démarches s'y rapportant.
- a désigné à l'unanimité Me Philippe MATRAT - Huissier de Justice – 71700 TOURNUS pour suivre ce dossier.
- dit que la collectivité pourra avoir recours, si besoin, à l'assistance juridique dont elle bénéficie via l'assurance Groupama.

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par Mr SARRON Mickaël pour sa propriété située au lieudit « Curciat » (Surélévation toiture garage + création pigeonnier + terrasse)
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Mr PERRIN Jean-Daniel pour sa propriété située « Avenue Jean Jaurès » (Réfection de toiture).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Mr et Mme PIROUX Bernard et Françoise pour leur propriété située au lieudit « La Verchère » (Construction abri de jardin + portail + portillon + pose d'une clôture).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Bourgogne Toiture SARL pour la propriété de Mr BEN ROMDHANE et Mme PASQUIER située au lieudit « Corcelles » (Réfection de toiture).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de démolir déposée par Mme BOIRIN-LAFONT Stéphanie pour sa propriété située au lieudit « Mathy » (Démolition du moulin).

A PRIS CONNAISSANCE :

- du projet de fermeture d'une classe à l'école publique de Romenay à compter de septembre 2013 sur décision de l'Education Nationale.
- de la réforme du rythme scolaire à compter de septembre 2013 et de la possibilité de demander le report à septembre 2014 (demande de dérogation à effectuer avant le 31.03.2013)
- du compte-rendu de la réunion avec le Président du Conseil Général de S. & L. concernant la Maison du Grainetier
- du courrier du Comité de Tournus du Souvenir Français relatif au projet de rénovation du Monument des Combattants de 1870-1871 (situé dans le cimetière de Tournus)
- de l'évolution de la dette de 2008 à 2012/2013 et de l'état des emprunts 2013/2023
- de la signature le 23.01.2013 chez Me VIGNAUD de la vente par la commune de Romenay à la société « Les Enrobés Bressans » qui acquiert la pleine propriété du bien.
- du courrier en RAR reçu en mairie le 23.01.2013 de Mr BLANC Gilbert – Le Grand Biolay – signalant des problèmes de voirie dans le chemin dit de la Grande Charrière.
- du courrier de Mr CAVET Albert – Président de l'Harmonie de Cuisery – sollicitant l'inscription des écoles de musique dans les compétences de la Communauté de Communes.
- du projet « TV en campagne » ou « votre village sur un plateau » proposé par l'association Bresseurs d'R.
- du budget prévisionnel 2013 de la médiathèque de Romenay et du projet de règlement en matière d'utilisation des ressources informatiques.
- de divers courriers et informations.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

